

Compte-rendu Réunion du Comité de Gestion du 9 juin 2007

Présents : Géraldine CENERELLI, Séverine VIBERT, Albert GIRAUD, Gérard CLERC, Martial FRANCOIS, Thibaut SERIZIER, Yohan LEMOINE, Patrick DUNAND et Alain AMBREGNI

Excusée : Marielle QUERROUE-BIDEAU

Invité : Michel FABRE II

Début de réunion à 9 h

ALDPS :

Le Comité de Gestion donne son accord afin de poursuivre les démarches pour la création de l'Association. Sachant que nous ne serons pas opérationnels pour la saison 2007/2008. Pour les années qui viennent nous devons mettre en place un « Tout-compris ».

Site Internet :

Modification minimum de notre site cette année (tarifs, quelques textes ...).
Supprimer les flashes de début de page.

Le Comité de Gestion donne son accord pour travailler sur le référencement de notre site afin qu'il soit plus facilement repérable par les moteurs de recherche.
Création d'une adresse co.uk pour la Grande-Bretagne. Le coût pour ces travaux sur le référencement n'est plus d'environ 1200 € car après réception du devis de la société Brioude Internet, le coût effectif de ce projet est de 2300 €.

Création d'un site Intranet par l'intermédiaire du Syndicat, qui permettra aux moniteurs de s'informer sur la vie de l'école, coût 300 €.

Yohan fait remarquer qu'il faut suivre de manière régulière le site afin qu'il soit toujours intéressant.

Brochure :

Modification minimum de la brochure cette année (tarifs, photos, papier, quelques textes...).
Rendre les textes plus lisibles et ne pas oublier les partenaires.
Les tarifs seront notés de façon plus claire.

Tenue saison 2008/2009 :

Séverine et Martial se proposent de rechercher de nouvelles marques pour avoir des propositions de prix et de modèles.

Site de Roland DUVAL :

Le Comité de Gestion ne donne pas son accord pour qu'il existe un lien entre notre site et le sien. Cela créerait un précédent et nous pourrions avoir d'autres demandes qu'il serait difficile de refuser.

Club pour les enfants du pays :

Le Comité de Gestion ne désire pas augmenter son implication dans ce domaine, car il existe déjà une possibilité pour les enfants de la Vallée de skier. Il suffit qu'ils achètent une carte de cours collectifs saison au tarif préférentiel de 250 € pour 2007/2008 (voir 280 € environ pour les cartes stages compétitions).

Stagiaires :

Le Comité de Gestion propose : que lorsqu'un stagiaire en formation à l'école devient Aspirant, il lui sera attribué un numéro fictif, qui deviendra le sien lorsqu'il sera BEES, et qui déterminera sa place au planning.

Cette proposition sera votée à l'Assemblée Générale de début de saison pour accord.

En cas d'acceptation, cette règle ne pourra pas être appliquée de manière rétroactive.

Le Comité de Gestion demande au Directeur, lors de l'accueil des nouveaux stagiaires ou BEES, de leur expliquer qu'ils seront « employés » en priorité pour les cours collectifs, ensuite pour les leçons particulières et éventuellement pour les engagements journée.

Les engagements leur seront attribués après qu'ils aient fait leurs preuves dans l'école.

Les affectations du mois de janvier sont réservées aux moniteurs titulaires.

Intervention de Michel Fabre II :

Michel propose d'encadrer les stagiaires afin de faciliter leur intégration au sein de l'école et propose de les aider dans l'apprentissage du métier de moniteur. Cette formation obligatoire, deux fois par semaine pendant les vacances scolaires de Noël, serait dispensée le soir après les cours de ski. Les thèmes abordés porteraient sur la technique, la pédagogie, la manière de conduire un cours, la sécurité, la connaissance de l'école, du terrain et de nos règlements.

Michel serait rémunéré en P.E., et si l'expérience est concluante, nous pourrions l'étendre aux samedis de janvier.

Modification du planning personnel :

Le Comité de Gestion demande la possibilité d'accorder, dans des cas exceptionnels, à un moniteur BE non titulaire, la possibilité de travailler en planning personnel.

Ces cas particuliers seront étudiés par le Comité de Gestion.

Cette proposition sera votée à l'AG de début de saison pour accord.

Moniteurs :

Le Comité de Gestion examine les différents cas des moniteurs suivants, et :

Confirme la décision du précédent C de G de ne pas reprendre Anthony Suaut la saison prochaine.

S'étonne que l'avertissement qui a été notifié à Olivier Maysonnave pour son travail non déclaré ne lui ait pas été envoyé, et par conséquent il demande de remédier à cet oubli.

S'inquiète que Claude Guimet ne soit pas sanctionné pour avoir laissé ses élèves terminer seuls le hors-piste des Avals, sachant que ce n'était pas la 1^{ère} fois. Ceci est un manquement aux règles de conduite de cours et de sécurité. Il décide de le convoquer à l'automne pour lui donner un avertissement.

Après lecture de la lettre de François Loncan donnant sa version des faits sur les causes de l'altercation qu'il a eu lieu avec le Directeur Technique, le CG décide de le convoquer au cours d'une réunion avant le début de la saison.

Accepte la demande de Clément Lepage de venir travailler la saison prochaine en qualité de permanent et pendant les périodes qu'il souhaite (Noël, février et Pâques), mais ne peut garantir le nombre d'heures souhaitées. Si la situation le permet, cela sera possible.

Favorable à la demande de Laurent Bertolini de venir travailler la saison prochaine en qualité de permanent sans lui accorder d'avantages particuliers. Il devra faire sa demande par écrit avant le 30 septembre 2007.

Divers :

Laurent Klein signale la disparition d'un arva de l'école. Un moniteur connaissant l'emplacement de la clé se serait servi. Reconnaisant son erreur d'avoir divulgué l'emplacement de la clé, Laurent propose de rembourser l'arva. Le Comité de Gestion décide que l'école prendra à sa charge le rachat de cet arva et propose d'en acheter deux supplémentaires.

Il demande aux responsables, Yohan et Laurent, d'être moins complaisants et de faire

respecter les horaires de distribution des arva, soit la veille après les cours, soit le matin même de 8h30 à 8h45. En dehors de ces plages horaires, le moniteur devra trouver un autre moyen d'emprunt autre que l'école.

Patrick nous rappelle que tout est prêt pour indemniser Laurence Viguet-Carrin. Il suffit qu'elle prenne contact.

Il nous rappelle également quelques dates pour les P.E. : La Madelon le 22/07 ; Concours national de saut du 30/06 au 01/07 ; La fête de Moriond et le Golf les 3,4,5/08 ; La fête du Tremplin les 13,14,15/08.

Faites-le savoir

Alain nous apprend que la décision que nous avons prise au sujet de la place d'Aymerick Mermoz, va dans le sens du Syndicat à propos de l'intégration des compétiteurs de haut niveau au sein de leur école. (suite aux infos obtenues à la Réunion des directeurs qui a eu lieu à Meylan au mois de mai sous la présidence de Gilles Chabert).

Le Comité de Gestion confirme que les retraités du 1^{er} groupe sont devant les stagiaires au planning.

Points proposés par Nicolas :

Propositions 1,2,3

La Convention a été mise à jour et certains points seront votés à l'AG de début de saison. Une charte remaniée sera présentée aux moniteurs lors de leur inscription pour le prochain hiver.

Proposition 4

Les moniteurs ayant des engagements, pendant les périodes hors vacances (11/01/08), sont prioritaires pour l'affectation des cours lorsqu'ils reviennent à l'école. Sauf ceux en planning personnel.

Les moniteurs qui sont à la disposition de l'école pour les trois semaines fortes de février sont prioritaires en janvier.

Les moniteurs qui ont toujours les mêmes clients en février, ne suivront pas cette règle.

Ces mesures devront être acceptées par l'AG de début de saison pour être adoptées.

Proposition 5 : Les stagiaires

Patrick nous rappelle les mesures prises pour l'aide aux stagiaires :

- 1) Stagiaire non rémunéré : logé par l'école
- 2) Stagiaires vacances : aide de l'école pour le logement
- 3) Stagiaire saison : aide de l'école pour le logement la 1^{ère} année

Le Comité de Gestion décide d'améliorer l'aide apportée, ceci restant à définir.

Patrick essayera d'obtenir un logement supplémentaire à Brides.

Proposition 6 : Les Langues

En cours d'étude

Proposition 7 : ESF Internationale

Non envisageable pour l'instant. Il faut être vigilant pour les locaux de La Poste.

Proposition 8 : Site Internet

Nous devons confirmer les devis pour les référencements du site.

Proposition 9 : ALDPS

Alain doit refaire un dossier d'inscription.

Proposition 10 : Libérer les tarifs d'engagement

Le Comité de Gestion rejette cette proposition

Patrick et Alain remercient les membres du Comité pour l'efficacité de leur travail.

Fin de la réunion à 16 heures

